-

# RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL 2022

# POUR LES OPERATEURS

# DE PROMOTION DE LA SANTÉ

# Orientation et objectifs du rapport d’activités annuel 2022

L’année 2022 a été une année particulière pour la politique bruxelloise de promotion de la santé.
Elle a été la charnière entre deux cycles, clôturant le premier quinquennat du dispositif bruxellois de promotion de la santé et préparant l’opérationnalisation du « Plan de promotion de la santé 2023 ».

Toutefois, le futur de la promotion de la santé à Bruxelles s’appuiera en grande partie sur le travail et l’expertise émise par le secteur pendant ces cinq dernières années. En 2022, nous avons réalisé l’évaluation du Plan de Promotion de la santé 2018-2022 et tiré des enseignements qui sont venus nourrir la rédaction du nouveau Plan. Le dispositif lui-même a été requestionné et l’évaluation finale des projets subventionnés a été réalisée.

Nous souhaitons donc questionner et compiler avec le rapport d’activités annuel 2022 votre bilan et vos perspectives sur la politique bruxelloise de promotion de la santé à laquelle vous avez contribuée.

# Ressources

* Décret et Plan stratégique de Promotion de la santé ;
* projet déposé dans le cadre de l’appel à projets “acteurs” (septembre 2017) ;
* fiche de suivi de votre projet/programme transmise au service de la Santé (avril 2018);
* le cas échéant, synthèse des éléments échangés avec l’Administration lors d’une rencontre de suivi ;
* personnes de contact à l’Administration :
	+ pour les questions portant sur le rapport d’activité: promotionsante@spfb.brussels
	+ pour les questions relatives aux justificatifs financiers: Fabian Spaepen, tél. : 02/800.81.47, mail : fspaepen@spfb.brussels

# Modalités d’introduction du rapport annuel

### Forme et format :

* La partie de ce document consacrée au rapport d’activité présente les informations qui doivent figurer dans votre rapport annuel 2022. Vous êtes libre de restituer ces informations selon la forme qui vous conviendra le mieux en veillant à ce que les réponses à l’ensemble des questions se retrouvent dans votre rapport annuel.
* Nous vous demandons néanmoins de respecter la structure générale en 2 parties (Cadre de présentation – Retour sur le vécu des cinq dernières années) ainsi que le titre du document (*rapport d’activités annuel 2022 pour les opérateurs de promotion de la santé*).
* Le nombre de pages du rapport n’est pas limité. Merci cependant d’être synthétique pour en faciliter la lecture. Pour vous aider, un nombre de pages maximum conseillé par question générale ou partie est indiqué en note de bas de page.
* Nous attendons des rapports en format Word. Merci d’éviter le format PDF, sauf besoins particuliers.

### Date et adresse :

Le rapport annuel d’activité **accompagné de ses pièces justificatives** doit être transmis pour le **31 mars 2023** au plus tard.

Il sera transmis **uniquement** en format numériqueà l’adresse mail suivante :

* promotionsante@spfb.brussels

# RAPPORT D’ACTIVITES ANNUEL 2022

# POUR LES OPERATEURS DE PROMOTION DE LA SANTE

### Cadre de présentation

**Nom de l’opérateur : ....................................................**

**Ce rapport concerne les activités réalisées au titre** *cochez***:** [ ]  **d’acteur ;** [ ]  **de réseau ;** [ ]  **de service support ou** [ ]  **de service d’accompagnement**

**Il porte sur** *cochez* **:**

**Titre du projet/programme : …………………………………………………………….**

**Personne de contact concernant ce rapport annuel : ………………………………………………………**

**Téléphone de la personne de contact : ………………………………………………….**

**Nombre d’annexes jointes à ce rapport (NB : il n’est pas obligatoire de joindre des annexes) : ……**

### Retour sur le vécu des cinq années de désignation

*Il est conseillé de prendre connaissance de l’ensemble des questions avant de commencer à y répondre. Vous avez la possibilité d’adapter la présentation de vos réponses selon le format qui vous conviendra le mieux (texte libre, tableau, réponses structurées comme proposées ici, BD, …). Merci de veiller à répondre à l’ensemble des points présentés ici et si possible en respectant la structure proposée[[1]](#footnote-1).*

1. Comment évaluez-vous votre action d’opérateur de promotion de la santé de 2018 à 2022 (**auto-évaluation**) ?
	1. Les sources de satisfaction (à maintenir/à renforcer/à partager).
	2. Les difficultés (à améliorer/ à corriger/ à supprimer).
2. Présentez une analyse sur l’apport de votre projet/programme à la politique bruxelloise de promotion de la santé de 2018 à 2022.
3. Quel est votre regard sur la politique bruxelloise de promotion de la santé de 2018 à 2022 ?
	1. Effectivité et rayonnement.
	2. Collaboration sectorielle et intersectorielle.
4. Quelles propositions souhaiteriez-vous faire afin d’améliorer votre cadre de collaboration avec l’Admininistration ?
5. Selon vous, comment pourrait-on améliorer collaboration sectorielle et intersectorielle ?

Souhaitez-vous une rencontre avec l’Administration ?

[ ]  OUI 🡪 Si oui, précisez à quel(s) sujet(s).

[ ]  NON

Vos autres commentaires/questions : ……………………………………………………………………

1. (1 à 3 pages maximum) [↑](#footnote-ref-1)